



LES DÉCHETS VERTS EN PORTE À PORTE

Jours et horaires
de mise sur
la voie publique
des déchets verts.



La collecte des déchets verts n'est pas assurée les jours fériés
mais rattrapée le lendemain.
La collecte se déroule de 12 h à 21 h.

Proville	Mardi
Neuville-Saint-Rémy	Mercredi
Iwuy	Mercredi
Masnières	Vendredi
Escaudœuvres	Jeudi
Fontaine-Notre-Dame	Jeudi
Raillencourt-Sainte-olle	Jeudi
Noyelles-sur-Escaut	Vendredi
Niergnies	Lundi



Merci d'utiliser
des contenants spécifiques
pour déchets verts
et faciles à soulever !

Vos bacs ne sont pas vidés
mécaniquement mais par des agents
de collecte.

Les branchages doivent
être présentés liés en fagots
longueur maximale 1 m.

Attention, ne pas lier les fagots
avec du fil de fer, fil électrique, plastique
ou scotch. Utiliser de la ficelle ordinaire
(elle se composte).

Veillez à ce que le poids
de votre contenant rempli
de déchets verts
soit inférieur à 25 kg.

Les sacs en plastique, les bacs avec une
ouverture rétrécie et les bacs réservés
au tri ne seront pas collectés
s'ils contiennent des déchets verts.



Poubelle avec 2
poignées opposées,
sans couvercle,
maxi 100 litres.

Le bon exemple



Un fagot de maximum 1 mètre,
lié avec de la ficelle ordinaire ou du raffia naturel.

NE PAS METTRE ▼ NE PAS METTRE ▼ NE PAS METTRE ▼ NE PAS METTRE ▼ NE PAS METTRE



La terre, le bois peint ou verni, les pots en terre,
les souches d'arbres, les fagots supérieur à 0,5 m³
et de longueur supérieur à 1,50 m,
les liens en plastique ou en métal entourant les fagots.
Dans ce cas les bacs ne seront pas collectés.